



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1014-2014

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que :

Lors de sa séance ordinaire du 7 juillet 2014, le conseil municipal de la ville de Bromont a adopté le règlement numéro 1014-2014 intitulé « **Règlement relatif à l'occupation du domaine public** ».

Prenez avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi, le jour de sa publication.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Bromont situé au 88, boulevard de Bromont, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Donné à Bromont, ce 16^e jour de juillet 2014.

La greffière adjointe,

A handwritten signature in blue ink that reads 'Stéphanie Déraspe'.

Stéphanie Déraspe, avocate